

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Abymes, le 21 avril 2026

Le Canada et la Caraïbe en verve et trafic stable vers Paris au mois de mars à Guadeloupe Maryse Condé

Avec 18 963 passagers au mois de mars, les vols vers **le Canada** affichent une croissance de +20,4% confirmant l'engouement des canadiens pour notre destination et le potentiel de développement illustrés par les nouvelles dessertes vers Toronto et Québec City.

Le trafic **vers la France Hexagonale (Paris et Nantes)** affiche une légère croissance de +0,4% avec 138 339 passagers, contre 137 815 passagers en mars 2025, suite au redressement de l'offre de sièges de/vers Paris.

La Caraïbe affiche +30,6% de progression avec 3 451 passagers vs. mars 2025, portée par la bonne performance de Caribbean Airlines et le redressement de la fréquentation vers Saint Domingue et Haïti (Cap Haïtien), .

Cependant, les faisceaux concernés par l'arrêt des vols d'Air Antilles subissent comme anticipé une baisse de trafic.

- L'axe « **Îles du Nord** » enregistre une baisse de -20,3 % avec 12 278 passagers, contre 15 413 en mars 2025,
- L'axe « **Martinique-Guyane** » est en baisse vs. mars 2025 (-17,2 %),

Au total 207 766 passagers ont été accueillis au mois de mars à l'aéroport Guadeloupe Maryse Condé portant le cumul pour le premier trimestre à **641 799 passagers**, soit une baisse de -2,6 %. Cette baisse est conforme aux prévisions, compte tenu de l'arrêt des vols européens pour la croisière depuis décembre en raison de l'UE ETS* et de la suspension d'activité d'Air Antilles.

Le fret aérien transitant au sein de l'aéroport depuis le début de l'année est en progression de +6,5 % avec 4004 tonnes

A ce stade, il n'y a pas d'effet sur le trafic des événements au Moyen Orient, néanmoins la vigilance est de mise notamment du fait de l'augmentation spectaculaire du prix du kérosène ces dernières semaines et du relèvement de la surcharge carburant qu'elle génère.

Pour plus d'information vous pouvez consulter www.guadeloupe.aeroport.fr

(*) : UE-ETS est le dispositif de compensation de l'empreinte carbone des billets d'avions. Son impact est estimé à environ 240 € sur un aller/retour pour un vol en provenance de l'Europe. Les vols en provenance de la France Hexagonale sont exonérés de ce dispositif de compensation.

La concession de l'aéroport « Guadeloupe Maryse Condé » est portée depuis le 19 décembre 2014 par la Société Aéroportuaire Guadeloupe Pôle Caraïbes » (SAGPC SA), société anonyme de droit privé à actionnariat public composé comme suit : 60% État, 25% CCIIG et 15% collectivités locales (Région 6%, Département 4% et Cap Excellence 5%). Elle est dirigée par un Directoire présidé par Alain BIEVRE, avec Daisy ADELAIDE et Jérôme SIOBUD, et un conseil de surveillance de 15 membres présidé par Philippe BERNAND.

Contact Presse :

Sandra VENITE

s.venite@guadeloupe.aeroport.fr

Tél : (+590) 0 690 688 905